

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 octobre 2016

**3<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2016-9-3-3**

**Service instructeur**

DIRT - Direction des routes et des transports

**Service consulté**

**ROUTES DEPARTEMENTALES  
AFFECTATIONS ET DESAFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME  
(PROGRAMMES A131, A132 ET A134)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de procéder à l'ajustement des affectations et désaffectations par opération sur les programmes :

-A131 "Travaux de renforcement sur les routes départementales" (- 87 246 €) ;

-A132 "Calibrage sur les routes départementales" (- 8 564 €) ;

-A134 "Constructions et rénovations d'ouvrages d'art" (- 1 €).

1) Programme A131 – Travaux de renforcement sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A131, les affectations et désaffectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires aux travaux de renforcement sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à - **87 246 €** sur le programme A131, détaillé comme suit :

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation ou désaffectation demandées	Total affecté
<b>2014</b>	2014 A131 36796	KEMBS - RD 468	270 223 €	- 79 961 €	190 262 €
<b>2014</b>	2014 A131 36792	NEUWILLER – RD 16	155 841 €	- 7 285 €	148 556 €
<b>TOTAL</b>			<b>426 064 €</b>	<b>- 87 246 €</b>	<b>338 818 €</b>

2) Programme A132 – Calibrage sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A132, les affectations et désaffectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de calibrage sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à - **8 564 €** sur le programme A132, détaillé comme suit :

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation ou désaffectation demandées	Total affecté
<b>2016</b>	2016 A132 47994	ISSENHEIM - RD 5 (rue de Rouffach)	84 000 €	- 489 €	83 511 €
<b>2016</b>	2016 A132 49810	WEGSCHEID RD 466 (rue Georges Pompidou)	-	4 968 €	4 968 €
<b>2016</b>	2016 A132 47996	CC PORTE DE FRANCE RHIN SUD - RD 56 I (rue Séger) à PETIT-LANDAU	150 000 €	- 5 169 €	144 831 €
<b>2016</b>	2016 A132 47991	CC CENTRE HAUT- RHIN RD 101/RD 4bis à ENSISHEIM	150 000 €	- 7 874 €	142 126 €
<b>TOTAL</b>			<b>384 000 €</b>	<b>- 8 564 €</b>	<b>375 436 €</b>

3) Programme A134 – Constructions et rénovations d'ouvrages d'art

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A134, les affectations et désaffectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Le montant total des ajustements s'élève à - **1 €** sur le programme A134, détaillé comme suit :

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			Déjà affecté	Affectation ou désaffectation demandées	Total affecté
<b>2015</b>	2015 A134 40798	HAGENBACH RD103 Réparation du pont du canal du Rhône au Rhin	400 000 €	- 143 €	399 857 €
<b>2015</b>	2015 A134 46291	NIFFER - RD468 Réparation des ouvrages d'art sur le canal	300 000 €	142 €	300 142 €
<b>TOTAL</b>			<b>700 000 €</b>	<b>- 1 €</b>	<b>699 999 €</b>

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter et désaffecter les montants par millésimes d'autorisations de programme indiqués ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN